



COMMUNAUTÉ DE LA  
RIVIERA FRANÇAISE

**DECISION COMMUNAUTAIRE N° 10 /2023**

**OBJET : Achat de fournitures pour le Salon de l'Innovation du 27 janvier 2023**

Nous, Yves JUHEL, Président de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française, (CARF) ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment son article L. 5211-10 ;

VU la délibération n°4-2022 du Conseil Communautaire en date du 22 février 2022 donnant délégation à Monsieur le Président, pour la durée de son mandat, d'effectuer des actes de simple gestion administrative ;

VU le Code de la Commande Publique ;

CONSIDERANT la nécessité d'acheter des « badges porte-noms avec lacet » nécessaires pour les exposants dans le cadre du Salon de l'Innovation, organisé par la Communauté de la Riviera Française qui se tiendra au Palais de l'Europe le Vendredi 27 janvier 2023 ;

VU la proposition financière de Bureau Vallée sise 111 route de Sospel – 06500 MENTON dont le montant s'élève à 89,90€ TTC ;

**DÉCIDONS**

**Article 1<sup>er</sup>** : d'accepter la proposition de Bureau Vallée sise 111 route de Sospel – 06500 MENTON, pour la fourniture de « badges porte-noms avec lacet » nécessaires pour les exposants dans le cadre du Salon de l'Innovation, organisé par la Communauté de la Riviera Française au Palais de l'Europe le Vendredi 27 janvier 2023 pour un montant total de 89,90€ TTC ;

**Article 2** : Les dépenses engagées seront imputées au compte 60632 du Budget Principal au titre de l'exercice 2023 ;

**Article 3** : Monsieur le Directeur Général des Services et Madame le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Menton, le

13 JAN. 2023

Le Président

Yves JUHEL



**Date d'affichage :** 13 JAN. 2023

Communauté d'Agglomération de la Riviera Française - 16 rue Villarey - 06500 MENTON

SITE INTERNET : [www.riviera-francaise.fr](http://www.riviera-francaise.fr)  
[direction.generale@carf.fr](mailto:direction.generale@carf.fr)

Accusé de réception en préfecture  
006-240600551-20230113-10-2023-AR  
Date de télétransmission : 13/01/2023  
Date de réception préfecture : 13/01/2023